




CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NYON

SITUATION EXISTANTE

AFFECTATIONS (typologie simplifiée) (À TITRE INDICATIF)











	hors périmètre
	plan d'affectation cantonal
	zones urbanisées (faible, moyenne, forte densité - centre localité)
	zones mixtes urbanisées et verdure
	zone d'utilité publique
	zone d'activité
	zone intermédiaire
	zone de camping
	zone de verdure
	zone agricole-maraîchère
	zone viticole
	aire forestière
	zone à plan spécial
	affectation suspendue (non approuvée par le Conseil d'Etat)
	Limites communales

EQUIPEMENTS






	golf
	plage
	camping
	port
	démbarcadère
	parking
	STEP
	chantier naval
	passage sous-voie existant
	amarrages pour pêcheurs professionnels

MESURES DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL









AFFECTATIONS

	aire d'utilité publique à créer
	aire de verdure à créer
	aire d'activités à créer
	aire d'habitation à créer
	aire agricole à créer
	aire para-agricole à créer
	zone de protection biologique supérieure
	secteur de rive biologiquement sensible
	cours d'eau
	aire à restructurer par plan spécial (PAC, PQ, PPA)

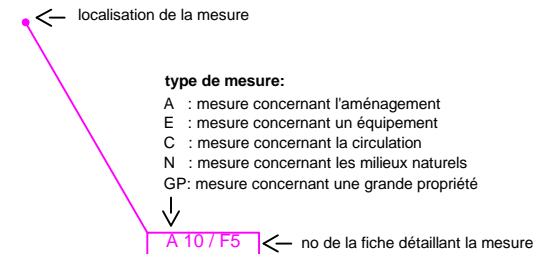
EQUIPEMENTS A CREER OU A RESTRUCTURER

	parking
	plage
	camping
	port
	démbarcadère
	interruption de la circulation
	voie d'accès à la rive
	passage sous-voie
	grandes propriétés
	réaménagement de la route cantonale

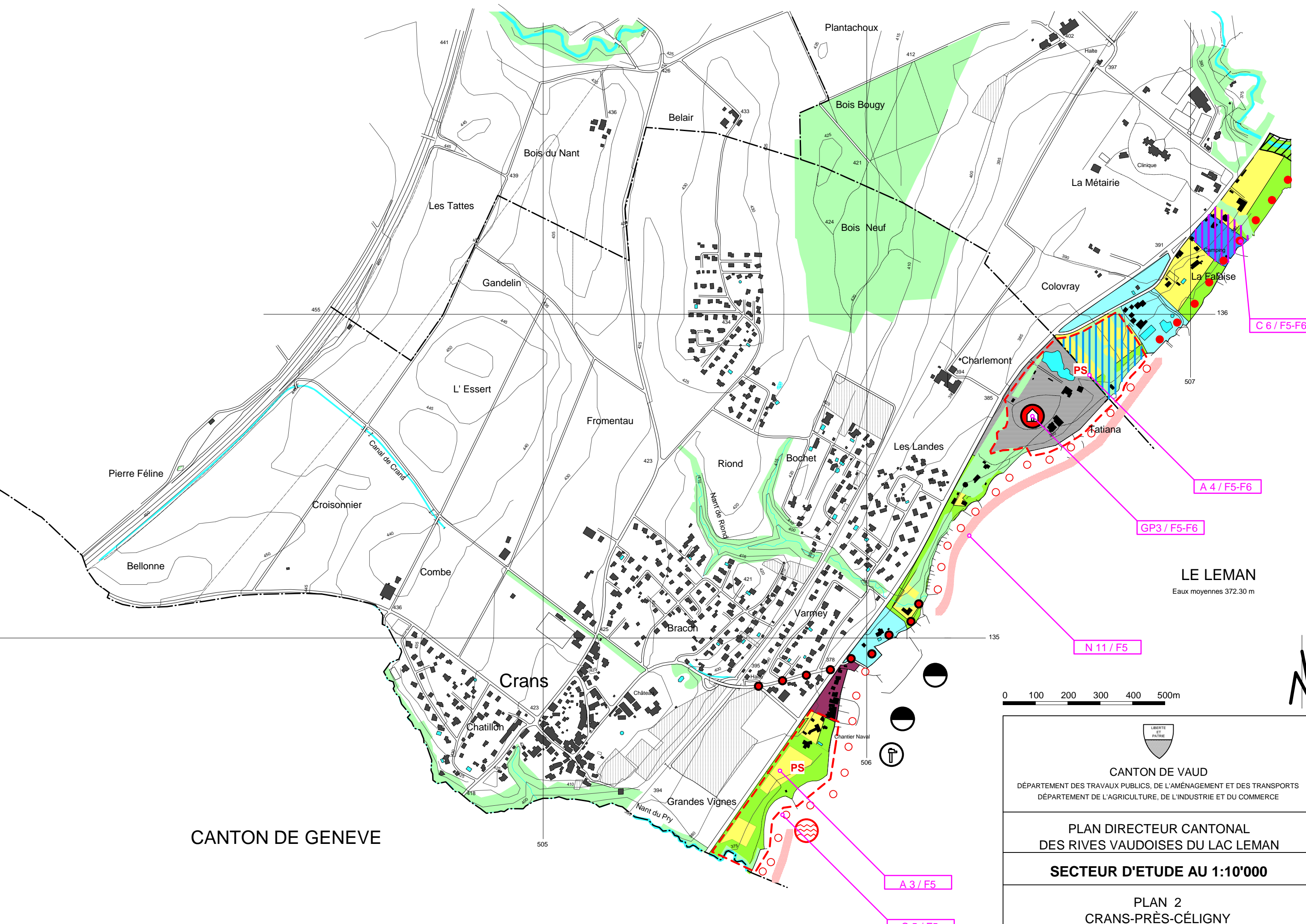
POTENTIALITES

	aire d'utilité publique potentielle
	aire d'habitat potentielle
	aire de verdure potentielle
	aire d'activités potentielle
CHEMIN	
	chemin existant confirmé
	cheminement à créer dont l'assiette est proposée à +/- 5m.
	cheminement à localiser par étude de détail
	variante de tracé (existante ou à créer), à prendre en compte dans les études de détails

MESURES

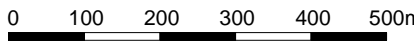


 CANTON DE VAUD DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN
SECTEURS D'ETUDE AU 1:10'000
LEGENDE



CANTON DE GENEVE

LE LEMAN
Eaux moyennes 372.30 m



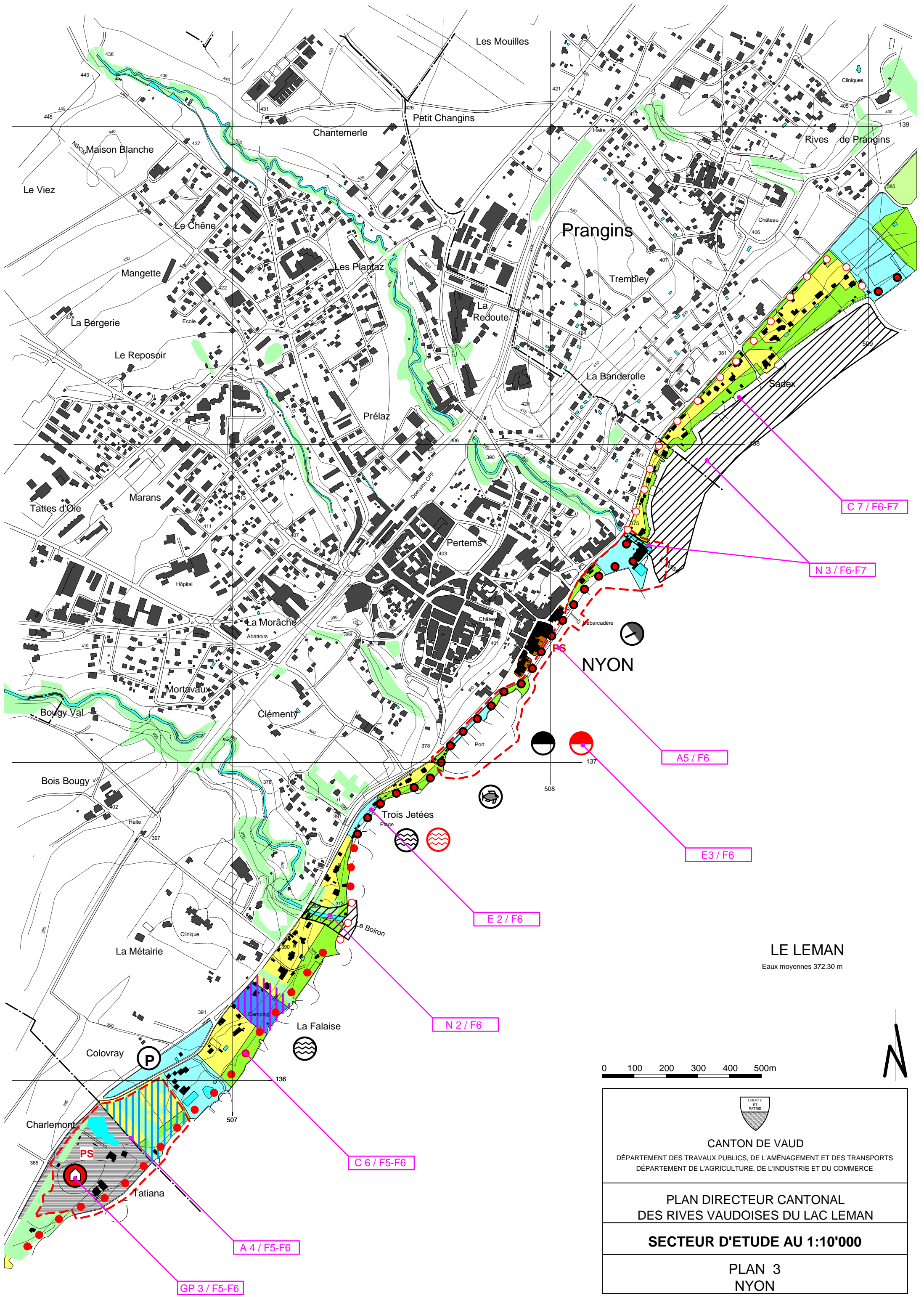


CANTON DE VAUD
 DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
 DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

**PLAN DIRECTEUR CANTONAL
 DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN**

SECTEUR D'ETUDE AU 1:10'000

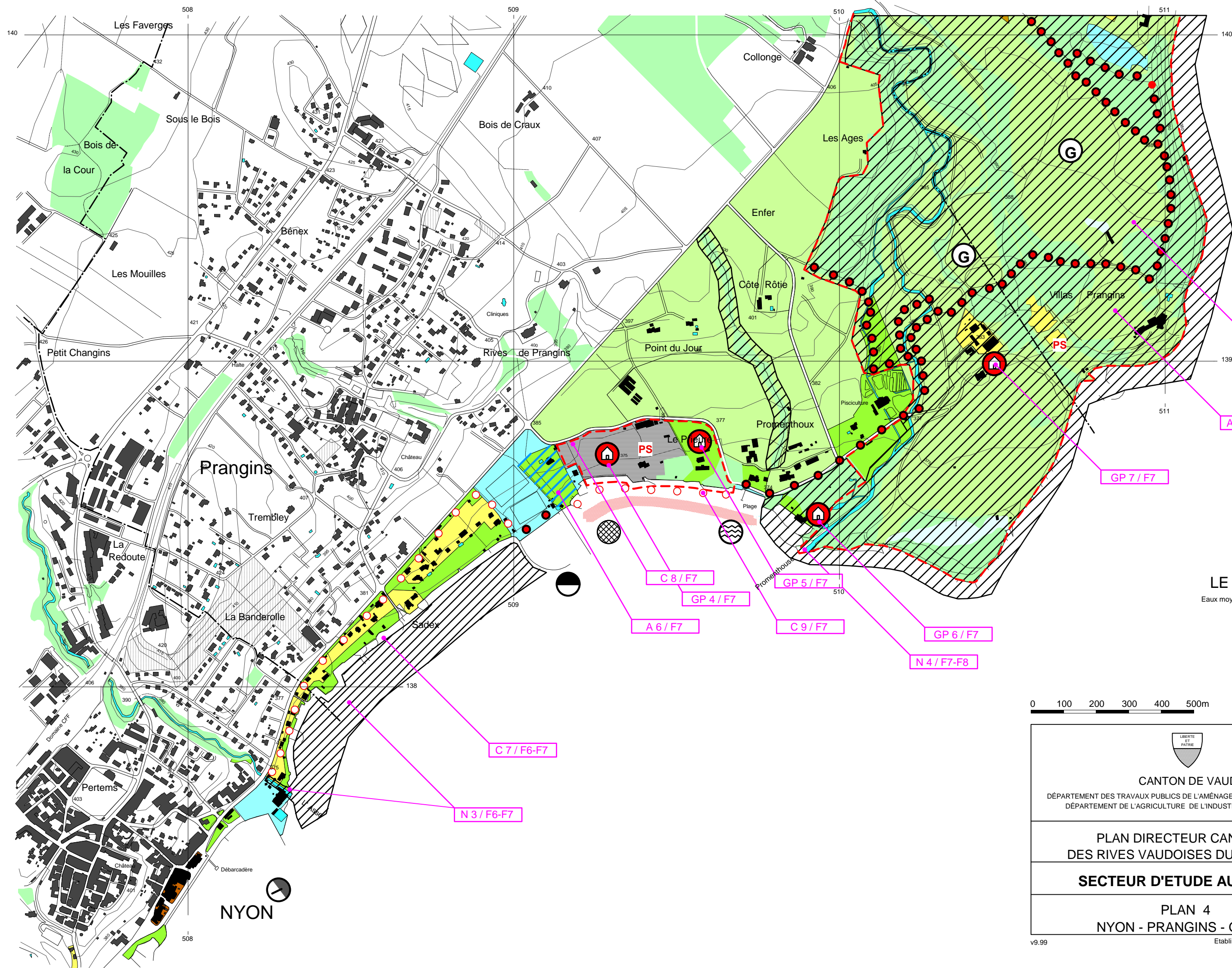
**PLAN 2
 CRANS-PRÈS-CÉLIGNY**



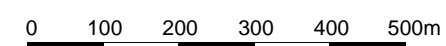
LE LEMAN
Eaux moyennes 372.30 m




 CANTON DE VAUD DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN
SECTEUR D'ETUDE AU 1:10'000
PLAN 3 NYON



LE LEMAN
Eaux moyennes 372.30 m



 CANTON DE VAUD DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN
SECTEUR D'ETUDE AU 1:10'000
PLAN 4 NYON - PRANGINS - GLAND



CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NO FICHE : 6	COMMUNE : NYON	Mise à jour : 28.11.2006
---------------------	-----------------------	---------------------------------

No mesure : A4	Référence : Plan 2
-----------------------	---------------------------

Lieu-dit : TATIANA - COLOVRAY	Domaine : Aménagement du territoire
--------------------------------------	--

Caractéristiques du site :

Les deux grandes propriétés de Tatiana et Colovray forment un ensemble paysager et naturel de valeur. Le site de Colovray, encore libre de constructions, est au bénéfice de droits à bâtir, mais est parallèlement grevée de servitudes en faveur de Tatiana. Le site a le potentiel nécessaire à l'accueil d'un camping en remplacement de l'installation du TCS qui a récemment dû céder la place au siège de l'UEFA, et former ainsi un ensemble à vocation publique avec la piscine de Nyon située immédiatement à côté.

Objectif	Mesure
Etudier l'aménagement du secteur de manière coordonnée (étude intercommunale Crans-Nyon), dans le respect du paysage riverain et en maintenant une très faible densité de constructions.	Etablir un PPA intercommunal visant à promouvoir une aire d'intérêt public (év. camping) sur le territoire de la commune de Nyon et une zone de protection du domaine de Tatiana offrant éventuellement quelques droits à bâtir.

Affectation(s) actuelle(s) Zone à occuper par plan spécial - Habitation faible densité	Changement d'affectation <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Zone de protection - Utilité publique - Zone à bâtir
--	--

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SAT SFFN
--	---

Référence à d'autres mesures : Fiche 5 - Crans-près-Céligny

No mesure : C6	Référence : Plans 2 et 3
-----------------------	---------------------------------

Lieu-dit : CRANS - PLAGE DE NYON	Domaine : Cheminements, circulations
---	---

Caractéristiques du site :

Le territoire riverain situé à l'ouest du bourg de Nyon est en grande partie occupé par des habitations résidentielles. On y trouve aussi plusieurs secteurs à vocation publique (port, plage, piscine). Ces différents équipements ne sont pas à l'heure actuelle reliés par un cheminement piéton riverain. Plus à l'ouest, la liaison entre la limite communale et les équipements publics situés sur le territoire de la commune de Crans-près-Céligny pourrait être envisagée à plus long terme. La réalisation de ce tronçon est laissée à l'appréciation de la commune de Crans-près-Céligny.

Objectif	Mesure
Réaliser de manière prioritaire le chemin piéton entre la piscine de Nyon et la plage.	Lancer les études permettant de définir l'assiette du cheminement riverain. Vérifier et au besoin modifier le règlement de la zone pour autoriser la création d'un chemin. Mettre à l'enquête et construire le cheminement. A long terme, étudier la possibilité de réaliser un sentier riverain entre Nyon et Crans-près-Céligny.

Affectation(s) actuelle(s)	Changement d'affectation <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
-----------------------------------	---

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SAT SESA SFFN
--	--

Référence à d'autres mesures : N2
Fiche 5 - Crans-près-Céligny



CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NO FICHE : 6 **COMMUNE :** NYON **Mise à jour :** 26.10.1999

No mesure : N2 **Référence :** Plan 3

Lieu-dit : LE BOIRON **Domaine :** Milieux naturels

Caractéristiques du site :

L'embouchure du Boiron représente un espace naturel de valeur bien que de dimensions réduites. Sa protection et sa gestion doivent être analysées avec soin, notamment en relation avec l'objectif de création d'un cheminement riverain.

Objectif	Mesure
Assurer la protection des milieux naturels de l'embouchure du Boiron.	Zones de protection biologique supérieure. Se référer aux fiches sectorielles concernant les milieux naturels.

Affectation(s) actuelle(s) Habitation faible densité - Verdures	Changement d'affectation <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
---	--

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SAT SESA SFFN
---	--

Référence à d'autres mesures : Fiche 6 - Nyon (C5)



No mesure : E2 **Référence :** Plan 3

Lieu-dit : TROIS JETÉES **Domaine :** Equipements

Caractéristiques du site :

La plage de Nyon est relativement exiguë et n'offre pas un espace de baignade suffisant pour les habitants de la ville et de la région. La liaison piétonne réalisée en 1994 entre le port et la plage accroît encore l'attrait de cet espace public.

Objectif	Mesure
Améliorer l'offre dans le domaine de la baignade en agrandissant la plage.	Etablir un projet d'agrandissement de la plage.

Affectation(s) actuelle(s) Utilité publique	Changement d'affectation <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
---	--

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SAT SESA
---	--

Référence à d'autres mesures :





CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NO FICHE : 6 **COMMUNE :** NYON **Mise à jour :** 21.09.1999

No mesure : E3 **Référence :** Plan 3

Lieu-dit : PORT **Domaine :** Equipements

Caractéristiques du site :
Le port de Nyon constitue un équipement touristique de niveau régional. Il représente un lieu d'animation de la rive et intègre des activités professionnelles liées à l'exploitation du plan d'eau (pêcheurs).

Objectif	Mesure
Satisfaire les besoins en places d'amarrage au niveau intercommunal, en agrandissant le port (maximum 600 places au total).	Etablir un projet d'agrandissement du port.

Affectation(s) actuelle(s)	Changement d'affectation <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
-----------------------------------	--

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SESA SAT
---	--

Référence à d'autres mesures :



No mesure : A5 **Référence :** Plan 3

Lieu-dit : LE PORT - ANCIENNE STEP **Domaine :** Aménagement du territoire

Caractéristiques du site :
L'espace riverain situé entre le port de Nyon et l'embouchure de L'Asse a une vocation publique déterminante. Plusieurs projets sont actuellement en cours (agrandissement du débarcadère par exemple) ou devront être étudiés dans un proche avenir (réaffectation des terrains de l'ancienne STEP).

Les quais sont relativement étroits, ce qui conditionne tout projet de développement public sur le site de l'ancienne STEP.

Objectif	Mesure
Restructurer l'ensemble du secteur riverain situé entre le port et l'embouchure de L'Asse : réaménagement des quais, débarcadère, zone de l'ancienne STEP.	Etablir un plan partiel d'affectation (PPA). Définir la vocation du site de l'embouchure de L'Asse et envisager les équipements qu'il devrait accueillir.

Affectation(s) actuelle(s) Utilité publique - Verdure	Changement d'affectation <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Utilité publique - Verdure - Equipements collectifs
---	---

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SAT SESA
---	--

Référence à d'autres mesures :





CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NO FICHE : **6** COMMUNE : **NYON** Mise à jour : 13.09.1999

No mesure : **N3** Référence : **Plans 3 et 4**

Lieu-dit : **L'ASSE - PORT DES ABÉRIAUX** Domaine : **Milieux naturels**

Caractéristiques du site :

L'embouchure de L'Asse représente un espace naturel de valeur bien que de dimensions réduites. Ce site naturel se prolonge le long de la rive au nord-est pour constituer un milieu lacustre à sensibilité est élevée.

Objectif	Mesure
Assurer la protection de la rive à certaines périodes de l'année. Assurer la protection des milieux naturels de l'embouchure de L'Asse.	Zone de protection biologique supérieure. Se référer aux fiches sectorielles concernant les milieux naturels.

Affectation(s) actuelle(s) Utilité publique - Verdure - Habitation faible densité	Changement d'affectation <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Dépend des mesures de gestion et de revitalisation nécessaires
---	--

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SFFN SESA SAT
---	--

Référence à d'autres mesures : Fiche 7 - Prangins



No mesure : **C7** Référence : **Plans 3 et 4**

Lieu-dit : **L'ASSE-PORT DES ABÉRIAUX** Domaine : **Cheminements, circulations**

Caractéristiques du site :

Entre le port de Nyon et l'ancienne STEP (pisciculture), les rives sont entièrement publiques. Le cheminement riverain est interrompu à l'embouchure de L'Asse.

Objectif	Mesure
Réaliser à terme la liaison piétonne entre l'embouchure de L'Asse et le port de Prangins en retrait de la rive, de manière à préserver des milieux naturels sensibles.	Lancer les études permettant de définir l'assiette du cheminement.

Affectation(s) actuelle(s)	Changement d'affectation <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
-----------------------------------	---

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Commune Canton	Service(s) concernés SESA SFFN SAT
---	--

Référence à d'autres mesures : Fiche 7 - Prangins










CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS

PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN

LEGENDE MILIEUX NATURELS

Secteur de protection ou d'accès de la rive :

	Milieux naturels terrestres	Milieux naturels aquatiques
Secteur de protection de la rive (pas d'accès au public)		
Secteur à accès à la rive limité		
Secteur accessible		

Milieu et mesure concernant un milieu :

Milieu n°: 3 ou 

Mesure concernant un milieu :

 M1

Type de milieu :

Forêt / boisements :



Cours d'eau :



Prairie permanente :



Milieux humides, plans d'eau :



Golf :

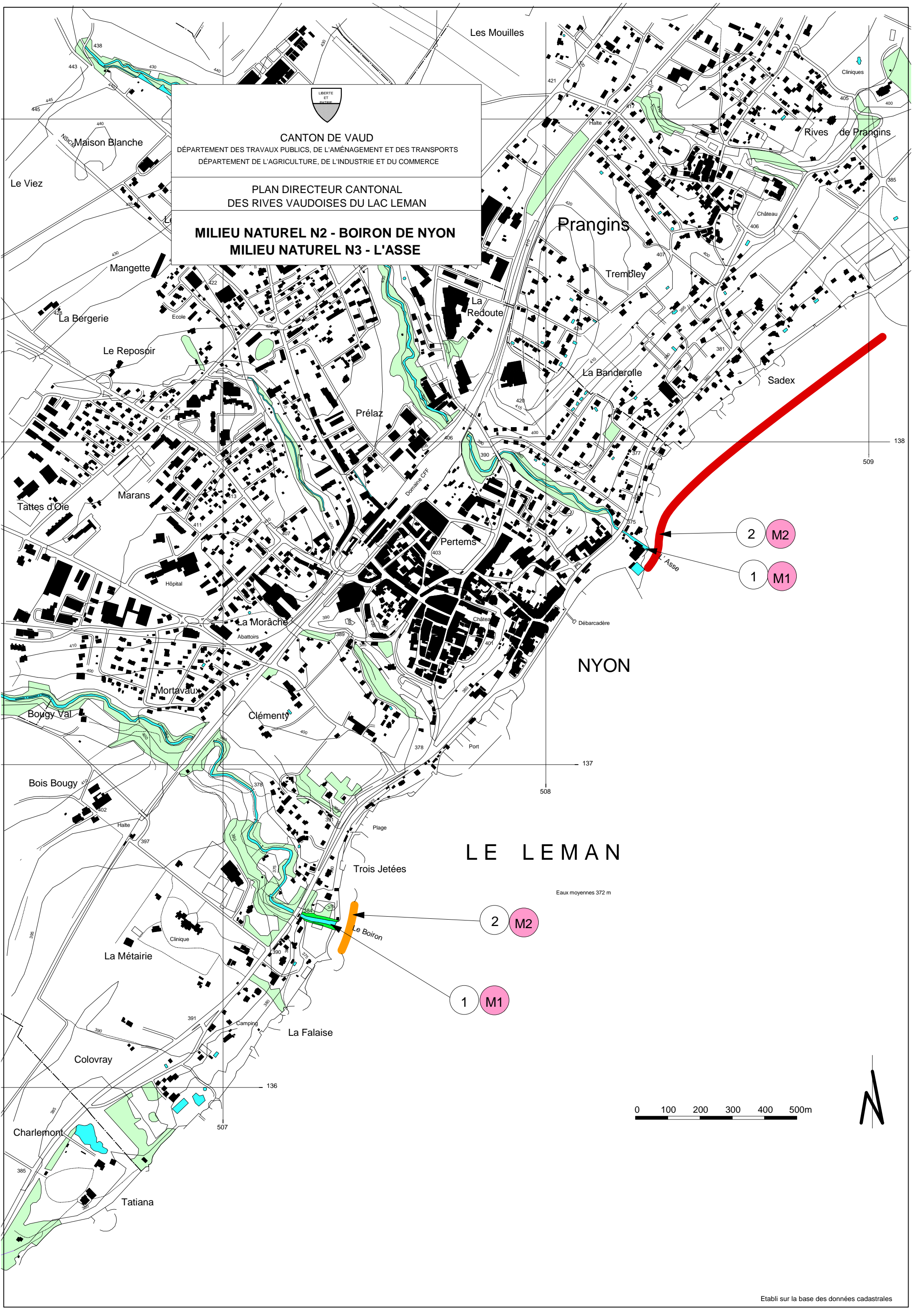


LIBERTÉ ET ÉGALITÉ

CANTON DE VAUD
 DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
 DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL
 DES RIVES VAUDOISES DU LAC LEMAN

MILIEU NATUREL N2 - BOIRON DE NYON
 MILIEU NATUREL N3 - L'ASSE



2 M2

1 M1

2 M2

1 M1

0 100 200 300 400 500m

Nom du site : **Le Boiron de Nyon**Site n° : **N 2**

Commune(s) : Nyon

Milieu n° : **1**Mesure n° : **M 1**

Lieu dit :

Type de milieu : **Cours d'eau**

Valeur : élevée

Importance lémanique : moyenne

Etat du milieu : dégradé

Importance locale et régionale : forte

Potentialités : faibles

Problèmes / conflits existants :

Habitation
Voies de circulation
Perméabilité entre milieux
Chemin piétonnier
Pollution

Problèmes / conflits potentiels :

Habitation
Voies de circulation
Chemin piétonnier
Perméabilité entre milieux
Pollution
Aménagement z. vup
Densification du construit

Libellé du groupe de mesures : **Revitalisation du cours d'eau**

Type(s) de mesure(s) :

mesure d'intervention

Objectif des mesures :

Améliorer la fonctionnalité du cours d'eau

Degré d'urgence : **2**Priorité : **2**Descriptif des mesures :

- Assurer une amélioration de la qualité de l'eau
- Limiter l'artificialisation des berges et de l'embouchure
- Recréer et préserver la fonctionnalité du cordon boisé riverain
- En cas de passage obligé du cheminement piétonnier en rive, aménagement d'un ouvrage technique (pont, éventuellement en partie fermé) se rattachant assez loin sur la rive de part et d'autre de l'embouchure
- Rendre franchissable pour les poissons le seuil au passage de la route cantonale

Commentaire :Instances concernées :

SFFN
SEPE
Communes
Propriétaires
SAT

Compétence pour mise en place :

SFFN
SEPE
Communes
Propriétaires
SAT

Nom du site : **Le Boiron de Nyon**Site n° : **N 2**Commune(s) : NyonMilieu n° : **2**Mesure n° : **M 2**Lieu dit :Type de milieu : **Rive lacustre**Valeur : moyenneImportance lémanique : moyenneEtat du milieu : dégradéImportance locale et régionale : fortePotentialités : faiblesProblèmes / conflits existants :

Dérangement lors de l'accès à la rive
 Déprédations par le public
 Rive aménagée

Problèmes / conflits potentiels :

Dérangement lors de l'accès à la rive
 Déprédations par le public

Libellé du groupe de mesures : **Limitation de l'accès à la rive**Type(s) de mesure(s) :

mesure administrative

Objectif des mesures :

Protection de l'avifaune

Degré d'urgence : **2**Priorité : **2**Descriptif des mesures :

- Interdire périodiquement l'accès à la rive par terre ou limiter les dérangement par des aménagements techniques
- Limiter périodiquement la navigation

Commentaire :Instances concernées :

SFFN
 SEPE
 Communes
 Propriétaires

Compétence pour mise en place :

SFFN
 SEPE
 Communes
 Propriétaires

Nom du site : **L'Asse**Site n° : **N 3**

Commune(s) : Nyon

Milieu n° : **1**Mesure n° : **M 1**

Lieu dit :

Type de milieu : **Cours d'eau**

Valeur : faible

Importance lémanique : faible

Etat du milieu : très dégradé

Importance locale et régionale : moyenne

Potentialités : nulles

Problèmes / conflits existants :

Endiguement
Habitation
Voies de circulation
Perméabilité entre milieux
Correction cours d'eau

Problèmes / conflits potentiels :

Perméabilité entre milieux
Correction cours d'eau
Pollution

Libellé du groupe de mesures : **Restauration de la fonctionnalité du cours d'eau et de son embouchure**

Type(s) de mesure(s) :

mesure d'intervention

Objectif des mesures :

Requalification du secteur de l'embouchure de l'Asse

Degré d'urgence : **2**Priorité : **2**Descriptif des mesures :

- Création d'une zone naturelle à l'embouchure
- Rendre franchissable pour les poissons le seuil au passage de la route cantonale

Commentaire : Mesures à intégrer dans les études pour la requalification du secteur Asse - Quais de Nyon

Instances concernées :

SFFN
SRA
SEPE
SAT
Communes
Propriétaires
STI

Compétence pour mise en place :

SFFN
SAT
SEPE
Communes
Propriétaires
STI

Nom du site : **L'Asse**Site n° : **N 3**Commune(s) : NyonMilieu n° : **2**Mesure n° : **M 2**Lieu dit :Type de milieu : **Rive lacustre**Valeur : élevéeImportance lémanique : moyenneEtat du milieu : dégradéImportance locale et régionale : fortePotentialités : faiblesProblèmes / conflits existants :

Dérangement lors de l'accès à la rive
 Déprédations par le public
 Navigation

Problèmes / conflits potentiels :

Dérangement lors de l'accès à la rive
 Déprédations par le public
 Navigation

Libellé du groupe de mesures : **Limitation périodique de l'accès à la rive**Type(s) de mesure(s) :

mesure administrative

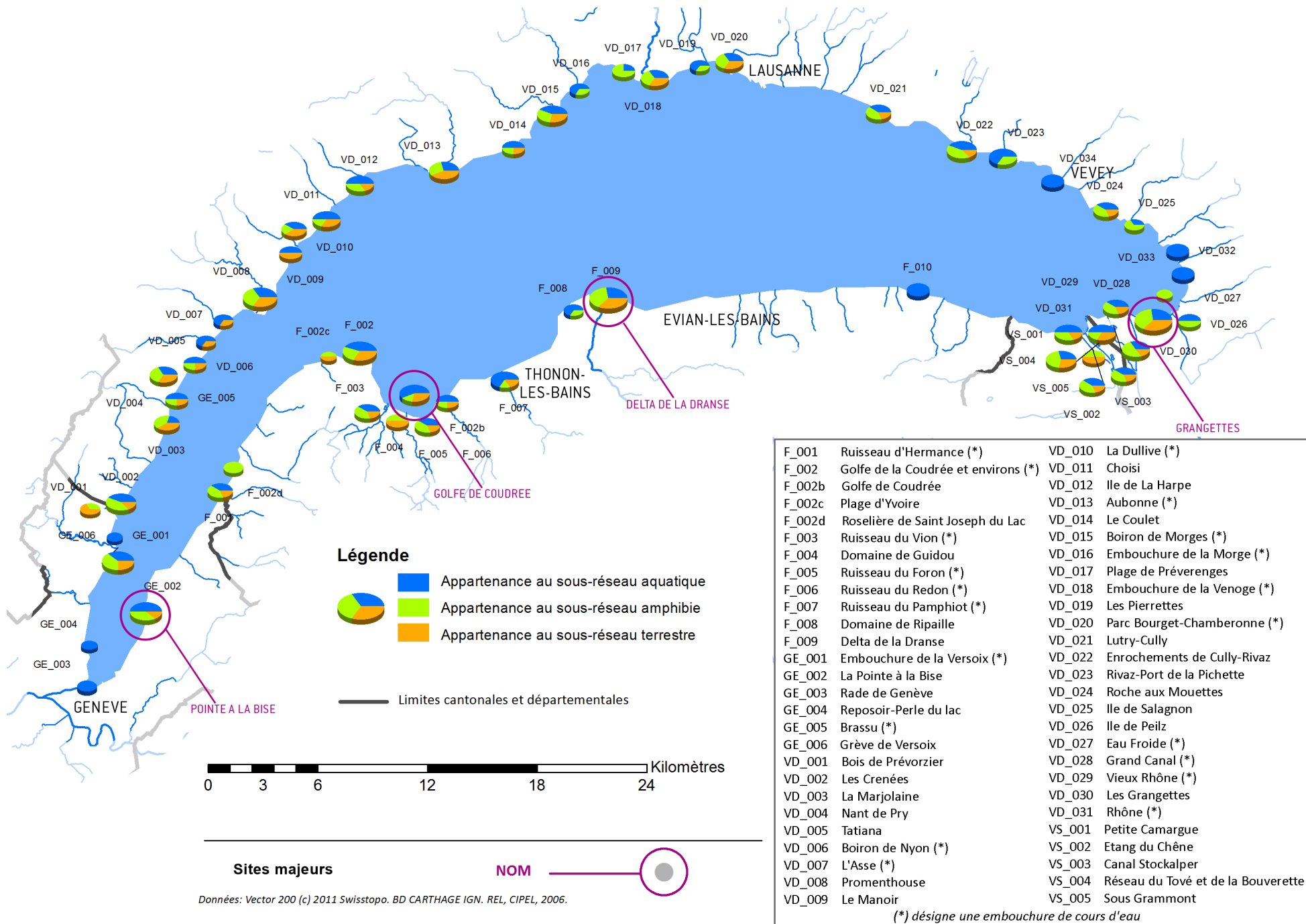
Objectif des mesures :

Protection de l'avifaune

Degré d'urgence :Priorité : **2**Descriptif des mesures :

- Interdire périodiquement l'accès à la rive par terre
- Limiter périodiquement la navigation

Commentaire :Instances concernées :SEPE
SFFNCompétence pour mise en place :SEPE
SFFN



Données: Vector 200 (c) 2011 Swisstopo. BD CARTHAGE IGN. REL, CIPEL, 2006.

fiche_NO	Désignation	Commune	Auteur
VD_006	Boiron de Nyon	Nyon	BEB
date	AQpas:	AQact: 2	AQfut: 3
02.08.2005	AMpas:	AMact: 0	AMfut: 2
	TEpas:	TEact: 1	TEfut: 2
			Priorité: 1
			<input type="checkbox"/> plan annexé

Importance du site

Cours d'eau piscicole avec remontée de la truite lacustre. La beine devant l'embouchure a une sensibilité élevée: 3 ceintures de végétation submergée. Site potentiel de reproduction du brochet?

Autres caractéristiques

Problèmes de pollution? (Ecoscan 1992). La liaison biologique terrestre vers l'arrière-pays n'est pas fonctionnelle (seuil franchissable au droit de la route cantonale; cours d'eau corrigé, rives artificialisées). Mesure N2 du PDRVd (priorité 2).

Divers travaux de revitalisation en cours

Mesures

Amélioration de la qualité biologique du cours d'eau et de sa végétation riveraine

Capacité d'accueil:

-

Types d'interventions

Fiche_no	nom_mesure	commentaire
VD_006	TE 1 Conservation des cordons riverains	
VD_006	AQ 7 Revitalisation des zones l'embouchure	
VD_006	TE 5 Plantation de bois doux	
VD_006	TE10 Plan de gestion forestier	

ESPECES

ss-r.	espèce	nom français	Abond.	LR	commentaire
AQ	Aythya fuligula	Fuligule morillon		NT	hivernage sur le lac
AQ	Salmo trutta f. lacustris	Truite lacustre		EN	fraie
AM	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe		VU	niche
AM	Cinclus cinclus	Cinacle plongeur		LC	niche
AM	Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux		LC	niche

MILIEUX

code_typo	DESIGNATION	abond.	commentaire
6.1.4	Forêt alluviale de bois dur (Fraxinon)		

DOCUMENTATION

ECOSCAN SA & al.	1992	Plan directeur des rives du lac Léman. Rapport d'étude de la première phase. Bilan de l'état actuel des milieux naturels terrestres. Définition d'une stratégie de gestion.	Etat de Vaud. Conservation de la faune. Rapport non publié. 97 p. + annexes.
ECOTEC SA	1992	Etude des milieux naturels aquatiques de la zone littorale du Léman. B. Synthèse des données biologiques.	Plan directeur des rives du Léman. Etat de Vaud. SAT. Non publié 88 p. + annexes.

fiche_NO	Désignation	Commune	Auteur
VD_007	L'Asse	Nyon, Prangins	BEB
date	AQpas:	AQact: 2	AQfut: 2
02.08.2005	AMpas:	AMact: 0	AMfut: 2
	TEpas: 2	TEact: 1	TEfut: 2
			Priorité: 2
			<input type="checkbox"/> plan annexé

Importance du site

Rivière d'importance moyenne actuellement. Coupure a peu près totale et irrémédiable entre la route cantonale et l'embouchure. Beine de sensibilité élevée au droit de l'embouchure.

Autres caractéristiques

Objet IMNS à l'amont de la RC. C'est là que se concentrent les espèces intéressantes. Seuil franchissable au droit de la RC. Mesure N3 du PDRVd (priorité 1)

Mesures

Amélioration de la qualité biologique du cours d'eau et de sa végétation riveraine

Capacité d'accueil:

-

Types d'interventions

Fiche_no	nom_mesure	commentaire
VD_007	TE 1 Conservation des cordons riverains	
VD_007	AQ 7 Revitalisation des zones l'embouchure	
VD_007	TE 5 Plantation de bois doux	
VD_007	TE10 Plan de gestion forestier	

ESPECES

ss-r.	espèce	nom français	Abond.	LR	commentaire
AM	Mergus merganser	Harle bièvre		VU	niche (amont RC)
AM	Cinclus cinclus	Cinacle plongeur		LC	niche (amont RC)
AQ	Salmo trutta f. lacustris	Truite lacustre		EN	remonte mais ne fraie pas
AM	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe		VU	niche

MILIEUX

code_typo	DESIGNATION	abond.	commentaire
6.1.4	Forêt alluviale de bois dur (Fraxinon)		

DOCUMENTATION

ECOSCAN SA & al.	1992	Plan directeur des rives du lac Léman. Rapport d'étude de la première phase. Bilan de l'état actuel des milieux naturels terrestres. Définition d'une stratégie de gestion.	Etat de Vaud. Conservation de la faune. Rapport non publié. 97 p. + annexes.
ECOTEC SA	1992	Etude des milieux naturels aquatiques de la zone littorale du Léman. B. Synthèse des données biologiques.	Plan directeur des rives du Léman. Etat de Vaud. SAT. Non publié 88 p. + annexes.

Important Bird and Biodiversity Areas IBA

Zustand der Schweizer IBAs:
Evaluation der lokalen Gebietskenner

*Etat des sites IBA suisses:
évaluation des experts locaux*

Prioritätsgebiete für die Biodiversitätssicherung

Zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité

Eva Inderwildi in Zusammenarbeit mit den IBA-Betreuergruppen /
en collaboration avec les groupes de suivi des IBA



Schweizer Vogelschutz SVS/BirdLife Schweiz
www.birdlife.ch



vogelwarte.ch

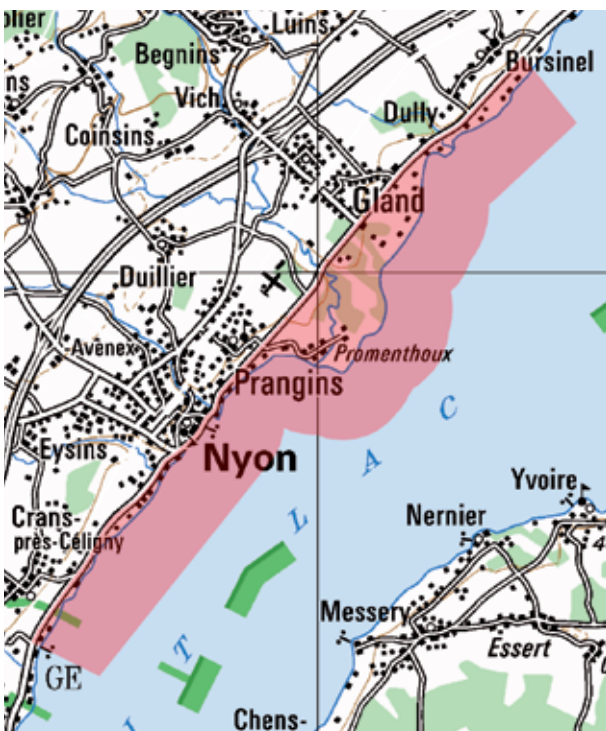
Schweizerische Vogelwarte Sempach
www.vogelwarte.ch



008 Lac Léman: Rolle – Céligny

1. **Beschreibung:** Abschnitt des Genfersees mit teilweise natürlichen und teilweise verbauten Uferbereichen. Flache Kiesbänke säumen stellenweise das Ufer. Nebst der offenen Wasserfläche bezieht das IBA auch Hinterland mit ein.
2. **IBA-Arten:** Haubentaucher^W, Gänsesäger, Tafelente^W, Reiherente^W, Schwarzmilan, Rotmilan, Turmfalke, Wendehals, Grünspecht
3. **Ornithologische Bedeutung:** Wichtiger Überwinterungsort für Wasservogel und Brutort Gänsesäger.
4. **Gefährdungsfaktoren:** Menschliche Störungen, Bautätigkeit, Kiesabbau (geringe Gefährdung).
5. **Schutz:** 56% IBA abgedeckt durch WZVV
6. **Ergebnis Fragebogen:** Geringe Gefährdung für die relevanten IBA-Arten.

1. **Description:** partie du lac Léman composée de rives naturelles et de rives artificielles. Des bancs de graviers bordent les rives. Outre les étendues d'eau, l'IBA comprend également l'arrière-pays.
2. **Espèces IBA:** grèbe huppé^h, harle bièvre, fuligule milouin^h, fuligule morillon^h, milan noir, milan royal, faucon crécerelle, torcol fourmilier, pic vert
3. **Importance ornithologique:** site d'hivernage important pour les oiseaux d'eau, site de nidification du harle bièvre.
4. **Facteurs de menace:** dérangements humains, constructions, extraction de gravier (menace faible).
5. **Protection:** 56% de l'IBA couverts par OROEM
6. **Résultat questionnaire:** faible menace pour les espèces IBA déterminantes.



Michael Gerber